

L'évolution de la crémation en France métropolitaine en 2007

La progression de la crémation se poursuit en France métropolitaine mais le rythme a été moins soutenu comme cela est constaté d'ailleurs depuis ces dernières années.

"La crémation est un mode de sépulture de plus en plus choisi par les Français"

L'activité de l'année 2007

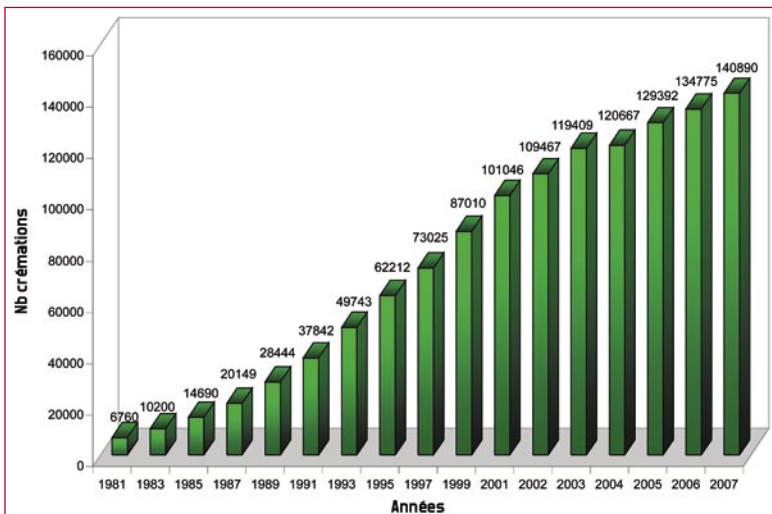
Au regard de 2006, le nombre de crémations a augmenté en valeur absolue de l'ordre de 4,5 % et d'environ 4 % en valeur relative par rapport à l'évolution du nombre de décès.

Le graphique ci-dessous démontre cependant que la crémation est un mode de sépulture de plus en plus choisi par les Français.

Il s'agit là, d'ailleurs, d'un phénomène socio-culturel que l'on observe en Europe y compris dans les pays latins où la religion catholique est dominante comme l'Espagne ou l'Italie.

Si l'on tient compte des sondages d'opinions sur les intentions des Français concernant le choix de leur mode de sépulture (inhumation ou crémation) et de l'analyse des contrats de prévoyance funéraire en pleine expansion, on peut affirmer que cette progression de la crémation se poursuivra durant la prochaine décennie.

Evolution de la crémation en France métropolitaine de 1981 à 2007.

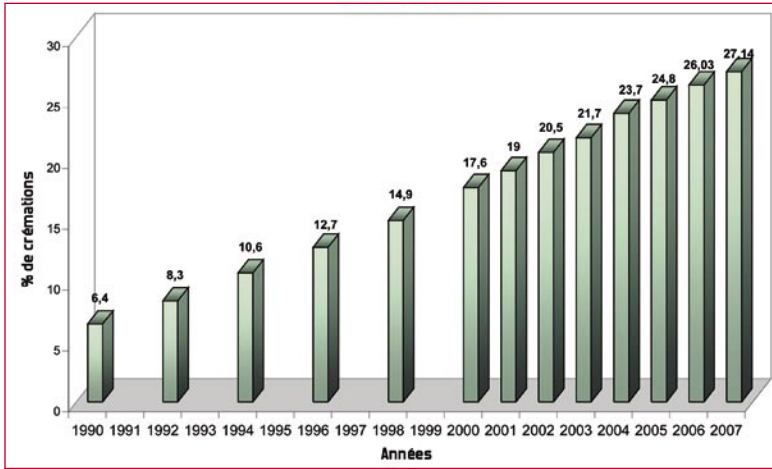


Destination des cendres humaines

La source des renseignements permettant d'établir les statistiques provient des crématoriums qui ignorent encore, le plus souvent, la destination définitive des cendres humaines remises aux familles ou à leurs mandataires en dépit des dispositions réglementaires prises par le décret du 12 Mars 2007 sur la traçabilité des cendres.

Pour 2007, le graphique ci-dessous, établi sur les mêmes bases que les années précédentes, ne marque pas d'évolutions très significatives à l'exception de la dispersion des cendres dans les espaces prévus à cet effet auprès des crématoriums dont la tendance est à la baisse depuis plusieurs années.

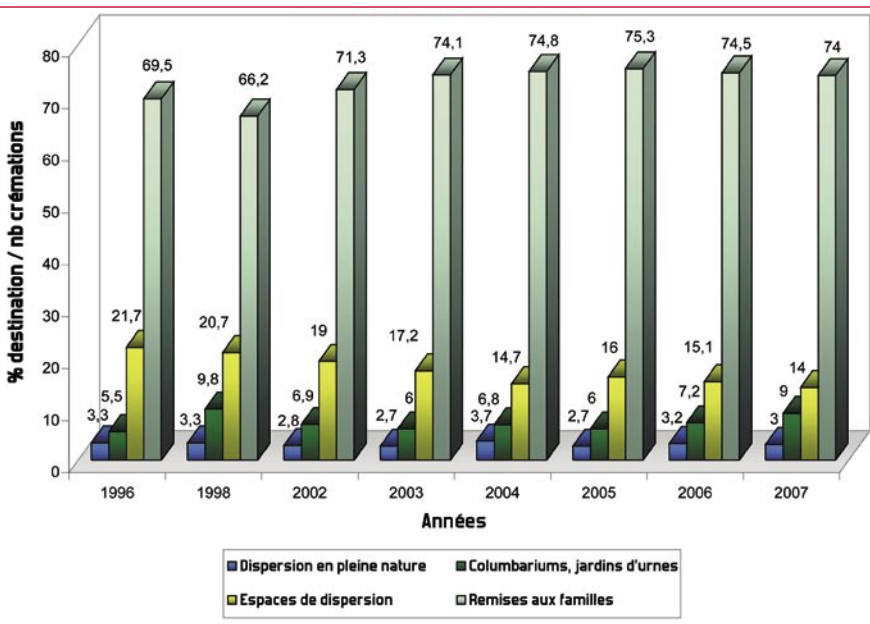
Pourcentage d'obsèques avec crémation par rapport au nombre de décès de 1990 à 2007.



Mais trois familles sur quatre continuent d'emmener les urnes de leurs défunts vers des lieux de repos des cendres qui, pour l'instant, ne sont pas encore précisément connus.

Compte tenu des équipements cinéraires dans les cimetières français qui progressent lentement mais sûrement, il est permis de penser que la majorité des urnes emmenées par les familles ont pour destination des espaces cinéraires publics ou gérés en délégation de service public pour favoriser la mémorisation des disparus à proximité des lieux d'habitation des familles ou de ceux des défunts.

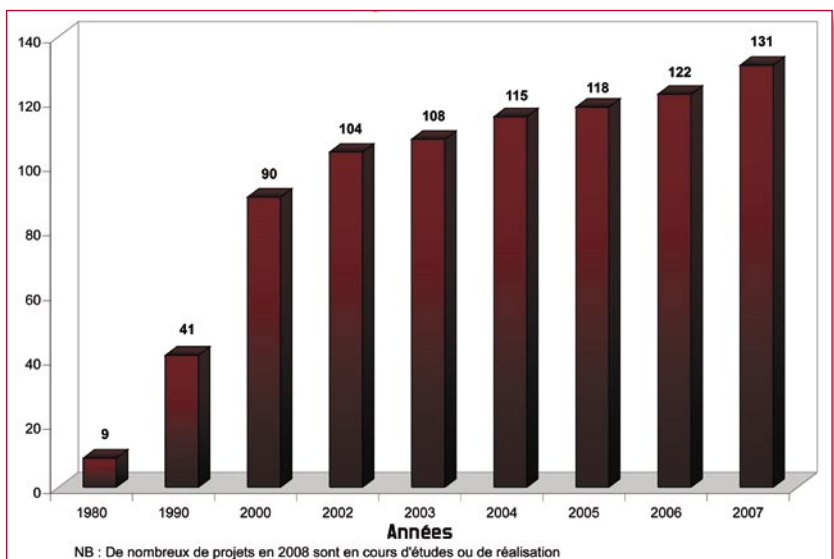
"De nombreux projets de crématoriums sont en cours d'études voire de réalisation"



Destination des cendres humaines de 1996 à 2007.

La mise en service de nouveaux crématoriums

La construction de nouveaux crématoriums se poursuit pour répondre à la demande des familles. 131 crématoriums étaient en service en 2007. Les collectivités locales ont recours en majorité à l'appel public à candidatures auprès d'entreprises privées de services funéraires. Après appel d'offres et sélection, elles leur confient la construction et le fonctionnement des crématoriums dans le cadre de contrats de service public délégués. De nombreux projets sont en cours d'études voire de réalisation. On note une évolution sur des crématoriums de proximité autour des villes moyennes pour éviter à leurs concitoyens des parcours trop longs pour se rendre aux crématoriums des grandes agglomérations et dont les délais d'attente paraissent parfois trop longs aux familles.



Evolution du nombre de crématorium en France métropolitaine de 1980 à 2007.

Cette tendance si elle se poursuit ne sera sans doute pas sans poser quelques problèmes économiques à certains établissements d'autant plus que des installations plus coûteuses se feront sans doute de plus en plus pressantes dans l'avenir dans le cadre du respect de l'environnement.

NB - cette étude a été réalisée à l'aide des statistiques (voir p.40) fournies en partie, par l'aimable concours de la Fédération Française de Crémation que nous remercions vivement.